

PAR COURRIEL

Québec, le 25 mai 2026

Madame Kim Maloney  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6  
Kim.Maloney@bape.gouv.qc.ca

Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Réponse à la question complémentaire

Madame,

Le 22 mai dernier, la commission chargée de l'examen du projet présentement à l'étude s'est adressée au Bureau de projets en érosion et submersion côtières (BPÉSC) afin d'obtenir des renseignements complémentaires concernant l'acquisition de données en submersion côtière. En ce sens, vous trouverez ci-dessous, la réponse du bureau de projets.

**Question :**

Comment les travaux du Bureau de projets ont permis d'améliorer les connaissances sur la submersion côtière et de quelle façon ces connaissances favorisent-elles la compréhension de l'aléa submersion côtière et ses effets dans la région du Québec maritime ?

**Réponse :**

Bien que les objectifs du Bureau de projets en érosion et submersion côtières (BPÉSC) ne visent pas spécifiquement l'amélioration des connaissances, les ministères associés au bureau de projets ont des responsabilités en la matière et effectuent des projets de recherche qui contribuent au développement des connaissances. Les ministères qui composent le bureau de projets collaborent notamment sur différents comités interministériels et à travers diverses démarches d'acquisition de connaissances. De façon générale, la recherche permet de mieux comprendre les dynamiques côtières et d'intervenir de façon plus adaptée.

## Interventions des ministères

Depuis le début des années 2000, le gouvernement du Québec a investi plus de 50 M\$ en amélioration des connaissances liés aux aléas côtiers, c'est-à-dire l'érosion et la submersion côtières.

Depuis 2013, c'est **23,7 M\$ pour 52 contrats de recherche qui ont obtenu du financement via le Cadre pour la prévention de sinistres (CPS) coordonné par le ministère de la Sécurité intérieure (MSI)**. Aussi, la **Chaire de recherche en géoscience côtière**, reposant notamment sur l'infrastructure du Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, de l'Université du Québec à Rimouski, a été créée en 2007 grâce au financement du CPS et travaille depuis de nombreuses années sur les questions d'érosion et de submersion côtières.

Cette chaire de recherche a notamment permis de mettre en œuvre le projet **Résilience côtière**, un projet phare de développement des connaissances en matière d'érosion et de submersion côtières, avec le financement du **ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)**. D'ailleurs, le Fonds d'électrification et de lutte aux changements climatiques, par le biais de ses plans de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030, investit dans l'appui à la recherche sur l'érosion et la submersion côtières. Dans le cadre du plan 2025-2030, mentionnons notamment:

- 12,09 M\$ pour de la cartographie des risques actuels et futurs d'érosion et de submersion côtières le long du Saint-Laurent
- 6,7 M\$ pour des projets d'acquisition des connaissances pour soutenir l'adaptation des infrastructures de transport qui font face à différents aléas, dont, les aléas d'érosion et de submersion côtières

Le MELCCFP appuie également des projets de recherche visant le développement des connaissances sur le rôle des écosystèmes côtiers et sur les changements climatiques pour appuyer la protection des communautés côtières face à l'érosion et la submersion.

Enfin, le MELCCFP développe des balises méthodologiques relatives à l'appréciation et au traitement des risques liés aux aléas côtiers en tenant compte des changements climatiques, ce qui contribue à appuyer le développement de la compréhension de l'aléa submersion côtière et ses effets dans la région du Québec maritime.

Depuis le début des années 2000, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) soutient la recherche et le développement des connaissances sur l'érosion et la submersion côtières dans l'est du Québec. Il finance différents projets de recherche, notamment avec l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER) et le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), et a contribué également au financement d'une chaire de recherche en génie côtier à l'UQAR. Ces travaux permettent de mieux comprendre les phénomènes côtiers et leurs

impacts sur le réseau routier, de développer des outils d'aide à la décision ainsi que des solutions adaptées et innovantes. Le MTMD appuie également le BPÉSC et les autres ministères en matière de génie côtier par l'élaboration de normes, de lignes directrices et la formation des inspecteurs responsables des ouvrages de protection. Depuis 2010, il gère également un réseau de suivi océanographique en collaboration avec l'ISMER-UQAR afin de recueillir des données essentielles à l'évaluation des risques côtiers et à la conception d'ouvrages adaptés.

En 2021, le MTMD a mis en place un comité de gouvernance interministériel (CGI) sur les interventions en milieux côtiers, qui a permis l'élaboration de plusieurs livrables structurants visant l'acquisition, le développement et la diffusion des connaissances liées aux aléas côtiers. Les travaux de ce comité, qui ont notamment contribué à répondre aux recommandations du rapport de la commissaire au développement durable – Vérificatrice générale du Québec d'avril 2023, se sont depuis terminés. Toutefois, les efforts se poursuivent par le biais d'autres initiatives interministérielles.

Veillez agréer, Madame la coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Laurie Desrosiers-Leblanc*

Laurie Desrosiers-Leblanc